AB2 Skills
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 24 Avenue des Coteaux
06400 CANNES

RCS Cannes 928 817 212

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 mai 2024

L'associé unique de la société sus désignée tient l'Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation régulière du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain BENEDETTO, président de cette société.

Est présent :
Alain BENEDETTO
Associé propriétaire de la totalité des 1 000 actions sur 1 000 de la société.

L'associé présent représentant la totalité des parts, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et s'il y a lieu, approbation du rapport de gestion du Président,
- La rémunération du président
- Pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion décide de ne pas rémunérer le président du 16.05.2024 jusqu'au 01.06.2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits des présentes en vie d'effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les textes en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés.

L'associé
Alain BENEDETTO

